Image not found or type unknown

Validité attestation

Par **zoudou**, le **17/02/2020** à **16:06**

Dans le cadre d'un conflit de revalorisation du loyer d'un commerce, l'avocat de la partie adverse a fourni une attestation sur stationnement provenant de l'ancien maire de la commune.

Il se trouve que cette personne est aussi le papa de l'avocat et qu'il n'a pas signalé cette position en cochant Non la case mentionnant l'éventualité de conflit d'intérêt dans ce témoignage

Quelle est la valeur de cette attestation et est elle sanction able

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum (voir les CGU) !

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés